

ROUGEOLE

EN BRETAGNE

Alerte sanitaire

Info prévention

Février 2018



Le virus de la rougeole commence à circuler activement en Bretagne.

La rougeole est **une maladie hautement contagieuse à prendre au sérieux !**

Elle peut nécessiter une hospitalisation et entraîner des **complications neurologiques graves** pouvant aller jusqu'au décès.

Comment s'en protéger ?

Une priorité pour se protéger et stopper l'épidémie :
vérifier sa **vaccination**

La grande majorité des personnes touchées par l'épidémie actuelle n'étaient pas vaccinées. La couverture vaccinale en Bretagne est insuffisante -sante pour faire face à cette épidémie.

Il est urgent de vérifier sa vaccination (2 doses sont nécessaires pour être protégé).

Ce vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (**ROR**) est **recommandé** (non obligatoire avant 2018) dès la petite enfance à 12 et 18 mois (2 doses), mais **peut être rattrapé à tout âge**.

Attention! Contagion!

Une personne atteinte de rougeole est contagieuse depuis la veille des 1^{ers} symptômes jusqu'à 5 jours après l'apparition des 1^{ers} boutons. Elle **peut infecter entre 15 et 20 personnes**.

Quels sont les symptômes & quand apparaissent-ils ?



Les symptômes peuvent commencer à tout moment **de 7 à 18 jours après avoir été en contact** avec la personne atteinte de rougeole.

Au début la rougeole ressemble à un rhume.

Une toux, une fièvre supérieure à 38,5°C, le nez qui coule et des yeux rouges-larmoyants sont courants.



Quelques jours plus tard, des **boutons rouges** apparaissent sur le visage, puis se répandent sur le reste du corps.

Si vous ressentez ces symptômes

Consultez au plus vite votre médecin traitant !

Portez un masque par mesure de prévention.



à domicile

- > éviter les contacts avec l'entourage
- > Si vous avez besoin de vous déplacer, **portez un masque**
- > aérer les pièces régulièrement
- > lavez vous les mains régulièrement



à l'école / au travail

Afin de limiter les risques de contagion, il est préférable de **rester chez vous** :

- > 5 jours minimum à partir du début de l'éruption des boutons,
- > 10 jours dès l'apparition des premiers symptômes.

Vous devez prévenir l'école ou votre employeur pour déclarer le cas.